

Dégager des plus-values dans votre entreprise grâce au CorporateCare



Bruno Guscioni, Groupe Mutuel

En tant qu'assureur de personnes pour les entreprises, le Groupe Mutuel vous offre plus que de simples prestations d'assurance. Avec son programme CorporateCare, le Groupe Mutuel soutient les entreprises dans la gestion des absences et de la santé en entreprise et contribue ainsi à la création de plus-values importantes. Bruno Guscioni, responsable CorporateCare, explique le fonctionnement dans l'interview avec la revue Erfolg.

Erfolg: Le CorporateCare – qu'est-ce que c'est?

Bruno Guscioni: Le programme CorporateCare a été développé par le Groupe Mutuel depuis l'année 2000 pour soutenir les entreprises dans la gestion des absences et de la santé. Ce programme a constamment évolué et été adapté aux besoins de nos clients. Assureurs, entreprises, collaborateurs et institutions d'assurances sociales telle que l'AI deviennent ainsi des partenaires oeuvrant en commun pour réduire le nombre et la durée des d'absences, assurer un suivi optimal des cas et soutenir une réinsertion rapide à la place de travail. Dans notre programme, la collaboration étroite entre l'assureur et l'entreprise occupe une place centrale.

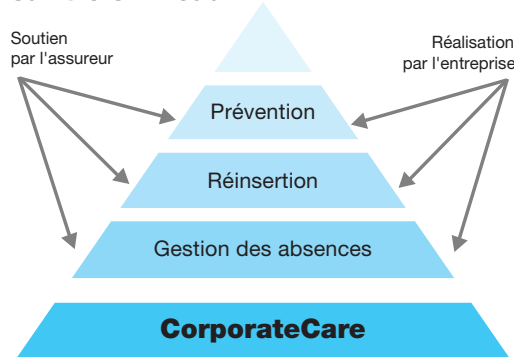
Comment se manifeste cette collaboration?

On peut représenter notre programme au moyen d'une pyramide: à la base se trouve la gestion des absences pour le traitement des incapacités de travail de courte durée et la détection précoce.

Le deuxième niveau concerne les incapacités de travail de moyenne et longue durée et le soutien à la réinsertion. A cet égard, une bonne collaboration entre toutes les personnes concernées représente la clé du succès.

La prévention est au sommet de la pyramide et concerne tant les mesures de promotion santé individuelle, que des mesures visant à prévenir les différents problèmes qui peuvent diminuer la capacité de travail, que des mesures permettant de renforcer la motivation des collaborateurs. Grâce à notre savoir-faire, nous soutenons les entreprises pendant la réalisation des différents niveaux de notre programme et avons recours, lorsque cela est nécessaire, à notre réseau de partenaires.

Des plus-values sur trois niveaux



Et qu'est-ce que cela rapporte aux entreprises?

Si l'on considère, qu'un collaborateur est absent en moyenne 7 jours par année pour cause de maladie ou d'accident, on peut facilement faire le calcul suivant: près de 5% de la masse salariale d'une entreprise est dépensée pour les collaborateurs absents. Si l'on économise un ou deux pourcent de la masse salariale, les montants épargnés sont rapidement importants.

Selon les études diverses en la matière, les coûts des absences pour les entreprises sont estimés à 7 milliards de francs par année.

Comment est-ce que l'on réalise de telles économies?

Le Groupe Mutuel soutient ses entreprises clientes tout d'abord au niveau de l'analyse de la situation. Souvent, l'entreprise ne dispose pas de chiffres parlant sur les absences de ses collaborateurs. Notre bilan CorporateCare permet de déterminer les mesures à prendre. Grâce à notre reporting, l'entreprise dispose aussi de chiffres clés sur l'évolution des sinistres.

Mais les chiffres seuls ne suffisent pas pour faire des changements?

Effectivement. Le Groupe Mutuel a ses propres spécialistes et dispose d'un réseau d'experts compétents. En cas d'absences dans les entreprises, ce sont nos visiteurs des malades, nos case managers et les médecins de proximité qui entrent en action tous les jours. Nous soutenons également les entreprises clientes tant lors de l'introduction ou de l'optimisation d'un système de gestion des absences, que pour le développement d'une gestion intégrée de la santé en entreprise.

Cela a l'air assez compliqué...

Certes – toutes les améliorations ne sont pas réalisées d'un jour à l'autre. Au départ, il est important de prendre conscience des potentiels de la gestion des absences et de la santé.

Avec notre site internet www.corporatecare.ch, nous proposons une plateforme d'informations unique en Suisse. En plus d'informations pratiques telles que les check-lists et les mémos, on y trouve des liens utiles, des offres de formations, une revue de la presse ainsi que les coordonnées de contact de partenaires sélectionnés par nos soins.

Toutes les entreprises assurées peuvent-elles profiter du programme CorporateCare?

Oui, nous soutenons toutes nos entreprises clientes dans la démarche, mais la réalisation doit se faire dans l'entreprise.

Est-ce que tous ces efforts valent la peine pour une PME?

En tout cas. Il est certain qu'une PME a besoin de mesures adaptées et différentes de celles d'une grande entreprise. Notre expérience a montré que nous pouvons offrir un soutien précieux même à une petite entreprise et influencer positivement les absences.

Christian Feldhausen

Plus d'informations et l'adresse à la page 46

Contact:

Groupe Mutuel,
Assurances Entreprise
Bruno Guscioni, CorporateCare
Tél. 058 758 45 01
E-Mail: bguscioni@groupemutuel.ch
www.groupemutuel.ch
www.corporatecare.ch

